

Le 3 juillet 2018

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le troisième jour de juillet 2018 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Gaston Chouinard, Micheline Dufour, Roger Santerre et Robert Gaboriaux, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

7 personnes sont présentes dans la salle.

Le maire ouvre la séance à 19h30

134-18 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Robert Gaboriaux

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

135-18 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 4 juin 2018

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 4 juin 2018 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

La première période de questions est ouverte à 19h32.

136-18 Demande de panneaux indiquant une traverse de chevaux

Proposé par Robert Gaboriaux

Appuyé par Micheline Dufour

et résolu d'acheter et d'installer 2 panneaux indiquant une traverse de chevaux près de la propriété située au 741 rang Saint-Joseph.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

137-18 Demande de l'organisme Place aux jeunes Brome-Missisquoi- Utilisation de la salle communautaire

Proposé par Robert Gaboriaux

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu que le conseil municipal accepte de prêter gratuitement la salle communautaire à l'organisme Place aux jeunes Brome-Missisquoi pour tenir leur fête annuelle des nouveaux résidents de Brome-Missisquoi le 15 septembre 2018.

ADOPTÉ

La directrice générale dépose le rapport financier mensuel.

138-18 Comptes à payer

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriaux

Et résolu que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (mai) payé	169,33
Cotisations employeur provinciales (mai) payé	1 502,33
Élus	2 472,13
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	8 446,33
Pompiers, opérateur eaux usées et préposé à l'entretien,	3 391,52
Réjean Lemaire (articles pour prévention incendie)	141,43
Carole Dansereau (jus de pommes, verres pour lunch du 19 juin-Remboursé par la MRC)	76,62
9166-2452 Québec inc. Nopac (collectes matières résiduelles + recyclage 7 500 kg)	3 471,53
Régie intermunicipale (enfouissement 25 650 kg)	2 030,03
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,50

Hydro-Québec (éclairage public) payé	270,71
Hydro-Québec (Hôtel de Ville) payé	607,08
Hydro-Québec (caserne) payé	248,49
Hydro-Québec (2 postes de pompage) payé	294,60
Hydro-Québec (711 Gauvin) payé	29,43
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Télébec (site de traitement) payé	89,05
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	242,7
Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie, produits entretien, eau)	560,45
Petite caisse (timbres, vers de terre pour fête de la pêche, eau et jus)	227,95
Dicom (frais de transport)	19,46
Purolator (frais de transport)	17,43
Transport Hanigan (remboursement batterie pour le système de communication, service incendie)	394,50
Hébergement Web Canada (certificat de sécurité pour le site web de la municipalité)	91,93
Outillage Rioux GDB (location rouleau pour gazon)	99,96
André Paris inc.(fauchage bords de chemins 1ère coupe)	1 465,93
Les Entreprises Denex (niveleuse rang des Duquette)	137,97
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Serres et pépinières Champlain (14 boîtes à fleurs, 3 pots suspendus, fleurs annuelles, engrais)	1 426,87
Rona Lesvesque (teinture pour passerelle au barrage, arrosoir, adhésif,)	168,66
L'Homme & fils (fil d'acier, ruban, ciment,)	111,25
Techno Contrôle 2000 inc (inspection extincteurs, rechargement et inspection cylindres)	411,04
Papeterie Coupal (papier 8,5x11, 8,5x14, papier couleur)	141,16
Moteurs électriques Guertin inc (laveuse à pression +accessoires, réservoir d'eau+ accessoires)	1 662,87
Garage Poirier (filtre huile pour camion voirie, facture d'avril)	8,97
Centre mécanique Laverdière (goupilles, courroies, lubrifiant pour tracteur voirie)	62,05
John Deere Financial (produit pour tracteur voirie,)	53,97
Pièces d'Auto Bedford (filtres, huile pour véhicules service incendie)	529,12
Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie et tracteur voirie)	471,36
Les Entreprises G&L Monette (réparation moustiquaire)	74,73
Groupe Environex inc. (analyses eaux usées 1 mois)	148,32
Biovet inc. (analyse d'eau potable 1 mois)	23,28
Municipalité de Pike-River (km pour rencontre DG à la MRC)	20,63
Fédération Québécoise des Municipalités (inscription 1 élu au congrès 2018)	896,81
Alarm Procom (installation lumière et sirène Hotel de Ville, vérification alarme postes pompage)	272,78
Librairie moderne (11 livres pour la bibliothèque municipale)	288,17
Naturellement Concept (entretien des aménagements paysagers Hotel de Ville,	351,00
Formules municipales (carnets de ronde de sécurité)	118,42
Martech inc. (panneaux de signalisation)	1 177,69
Financière banque Nationale (intérêts pour règlement d' emprunt 335-10, camion citerne)	660,63
Toilettes portatives Sanibert (location 2 toilettes sèches)	287,44
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 535,91
Coopérative Informatique municipale CIM (soutien technique géomatique 2018)	390,92
Francine Cartier (escaliers brisés lors du déneigement des trottoirs)	250,00

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2018.

ADOPTÉ

Le maire fait état du dossier de l'aménagement du bâtiment au 711 Gauvin et des options possibles.

139-18 Entente avec le Comité des Loisirs de Notre-Dame- Location d'un local pour la bibliothèque municipale

Considérant que le Comité des Loisirs de Notre-Dame accepte de louer une partie de leur bâtiment situé au 750 rue Gauvin à Notre-Dame-de-Stanbridge ;

Considérant que tous les membres du Conseil ont pris connaissance des différentes modalités inscrites dans cette entente;

Il est proposé par Micheline Dufour
Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu d'accepter de signer l'entente concernant les modalités de location d'une partie du bâtiment où sera aménagée la bibliothèque municipale.

La directrice générale est mandatée pour signer cette entente.

ADOPTÉ

140-18 Travaux et achats à réaliser pour l'aménagement de la bibliothèque municipale

Considérant que des travaux d'amélioration doivent être réalisés pour aménager l'espace dédié à la bibliothèque municipale au sous sol du bâtiment appartenant au Comité des Loisirs de Notre-Dame;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu:

- D'accepter la proposition de Sécurité Métal Gard pour l'achat et l'installation de 2 rideaux en aluminium coulissants ajourés au montant de 5 588\$ plus les taxes applicables;
- D'autoriser les dépenses pour la démolition d'un placard, la finition de l'espace récupéré ainsi que la peinture du local;
- D'autoriser les dépenses pour les ajustements électriques;

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

141-18 Octroi du contrat pour les travaux de voirie du chemin Saint-Charles

Considérant que la municipalité a procédé à un appel de propositions auprès de 3 fournisseurs pour des travaux de voirie, correction de chemin;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accorde le contrat de travaux de voirie, correction de chemin, sur le chemin St-Charles, le tout tel que décrit dans l'appel de propositions, à la compagnie Les Entreprises Denex inc. pour un montant de 24 446.44 \$ taxes incluses.

Cette résolution et tous les documents reliés à l'appel de propositions font partie intégrante du contrat liant les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

142-18 Octroi du contrat pour les travaux de rapiéçage mécanisé

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 4 fournisseurs pour des travaux de rapiéçage mécanisé sur différentes routes de la municipalité ;

Considérant que les résultats se lisent come suit :

Noms des soumissionnaires	Prix à la tonne posée (hors taxes)
PAVAGES MASKA INC	133.27\$
PAVAGE DE LA VALLÉE DES FORTS INC.	165\$
LES ENTREPRISES DENEXCO	154.70\$
SINTRA	130\$

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accorde le contrat de travaux de rapiéçage mécanisé, le tout tel que décrit dans le devis d'appel d'offres 2018-05 Travaux de rapiéçage, à la compagnie Sintra pour un montant de 130\$ la tonne d'asphalte posée.

Cette résolution et tous les documents d'appel d'offres font partie intégrante du contrat liant les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

143-18 Octroi du contrat pour le nettoyage des postes de pompage des eaux usées

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accorde le contrat de nettoyage des postes de pompage des eaux usées, le tout tel que décrit dans l'appel de propositions, à la compagnie Fosse septique Sanibert inc. pour un montant de 1 730 \$ plus les taxes applicables.

Cette résolution et tous les documents reliés à l'appel de propositions font partie intégrante du contrat liant les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

144-18 Octroi du contrat pour le nettoyage des puisards du réseau pluvial

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accorde le contrat de nettoyage des puisards du réseau pluvial, le tout tel que décrit dans l'appel de propositions, à la compagnie Fosse septique Sanibert inc. pour un montant global d'environ de 1 677 \$ plus les taxes applicables.

Cette résolution et tous les documents reliés à l'appel de propositions font partie intégrante du contrat liant les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

145-18 Collectes et transport des matières résiduelles- Appel d'offres

Considérant que le contrat des collectes et de transport des ordures ménagères et du recyclage se termine le 31 décembre 2018;

Considérant que la collecte des matières organiques débutera à partir de janvier 2019;

Considérant que les bacs bruns seront distribués cet été à chaque résidence et que ce bac est obligatoire;

Il est proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu de commencer les démarches pour des appels d'offres publics sur le site web SEAO pour les collectes et le transport des ordures ménagères, du recyclage et des matières organiques à partir du 1^{er} janvier 2019.

Les particularités suivantes seront inscrites dans l'appel d'offres :

- Pour les ordures ménagères et le recyclage, les collectes seront aux 15 jours comme actuellement, si possible un jeudi;
- Pour les matières organiques, les collectes se feront une fois par mois pour les cinq mois d'hiver et aux 15 jours pour les mois plus chaud, si possible un mardi;
- Les collectes des gros rebuts sera effectuée 2 fois par année;
- Le lieu pour la disposition du recyclage sera à déterminer ultérieurement;
- Le lieu pour la disposition des ordures ménagères et des matières organiques sera à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM) à Cowansville;
- La durée du contrat sera d'une année avec une option de renouvellement pour les 2 années suivantes.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

146-18 Offre de services-Ressources humaines- Raymond Chabot Grant Thornton

Considérant la résolution 90-18 adoptée le 3 avril 2018;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu d'accepter l'offre de services reçue le 21 juin 2018 de Raymond Chabot Grant Thornton concernant des services spécifiques pour l'assistance dans le recrutement d'une personne qui occupera le poste de directeur général, secrétaire trésorier après le départ à la retraite de la directrice générale, secrétaire trésorière actuelle.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

147-18 Service juridique de la MMQ-FQM

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu de demander un avis juridique au service juridique conjoint de la Mutuelle des Municipalités du Québec MMQ et de la Fédération Québécoise des municipalités FQM concernant la responsabilité de la municipalité lorsqu'un élu municipal agit comme célébrant d'un mariage ou d'une union civile.

Ces services seront pris dans la banque de quatre heures gratuites offertes aux municipalités adhérentes.

ADOPTÉ

148-18 Participation financière au projet du journal communautaire Le Saint-Armand

Considérant la demande du comité administratif du Journal Le Saint-Armand du 23 juin dernier;

Considérant que ce journal communautaire dessert dix municipalités de la région depuis une quinzaine d'années;

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Gaston Chouinard

et résolu que la municipalité verse la somme de 78\$ comme participation financière pour l'année 2018 pour la réalisation du journal communautaire Le Saint-Armand.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

149-18 Arbres morts au barrage

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu d'autoriser un budget de 500\$ pour faire enlever tous les arbres morts bloqués sur le barrage;

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

La deuxième période de questions est ouverte à 21h07.

La levée de l'assemblée est demandée par Gaston Chouinard à 21h26 ;

Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Tétreault
Maire

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière